



Reflets de la vie municipale à Ruhans

1 - PLUI

Après une première phase qui a constitué dans l'élaboration du diagnostic du territoire communautaire, nous arrivons au terme de la 2^{ème} phase qui consiste à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce document qui va être débattu d'ici fin septembre dans les 33 Conseils Municipaux fixe les objectifs et les grandes orientations en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.

Le PADD a retenu 3 axes prioritaires :

a/ Renforcer le positionnement du pays riolais et revaloriser le patrimoine.

Cet axe se décline en trois orientations principales :

- Affirmer l'armature du territoire en renforçant l'attractivité du bourg centre de Rioz, en renforçant des centralités péri-urbaines (Voray – Boulton – Etuz ...) et en confortant la vitalité de l'ensemble des villages.
- Faciliter l'accessibilité interne et externe du territoire et les déplacements alternatifs en tenant compte des améliorations à venir avec le passage en 2 fois 2 voies de la RN 57, en facilitant les accès aux pôles du territoire et aux réseaux de transport.
- Valoriser le patrimoine naturel, paysager et culturel. L'objectif est de revaloriser l'identité du territoire autour de l'eau, de préserver et mettre en valeur le patrimoine touristique et paysager, de préserver les atouts écologiques du territoire.

b/ Des ressources et des savoir-faire au service du développement.

- Renforcer l'attractivité du territoire par le maintien et l'accueil d'activités industrielles, artisanales et de services, notamment en confortant l'offre foncière des zones d'activités existantes et proposant une offre immobilière complémentaire par la création de locaux de travail partagé.

Le mot du Maire

La dernière réunion du Conseil Municipal avant les vacances s'est tenue le 23 Juin.

Il a été l'occasion de présenter un point d'étape de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, document qui remplacera au terme de la procédure, d'ici environ deux ans, la carte communale qui règlementait l'urbanisme sur la commune. Les grandes orientations retenues sont développées dans ce bulletin.

Le Conseil a également été l'occasion de faire le point sur les travaux réalisés : mairie, salle polyvalente et toiture qui sont à ce jour achevés.

Il reste un chantier en cours, celui de la rénovation du lavoir de Millaudon qui a débuté en juin et qui devrait se prolonger encore plusieurs semaines. Il clôturera un peu plus de deux années d'investissements importants réalisés dans la commune sur les réseaux d'eau, les bâtiments publics, la voirie et le cimetière.

Ils permettent de répondre aux exigences et normes imposées dans différents domaines (qualité de l'eau, accessibilité) et d'envisager les années à venir avec sérénité.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Serge GIRARD

- Revitaliser le cœur commerçant du territoire en confortant les fonctions commerciales du bourg centre de Rioz et proposant sur le reste du territoire le maillage d'une offre commerciale de proximité.
- Renforcer les fonctions agricoles du territoire. L'objectif est de conforter la diversité des filières, de développer une agriculture de proximité propice aux circuits courts et à la vente directe.
- Développer la filière bois.
- Favoriser le mix énergétique en développant le photovoltaïque et le solaire thermique et en accompagnant le développement d'autres modes de production d'énergie (géo-thermie, méthanisation..).

c/ Des évolutions qualitatives de cadre de vie.

- Constituer une offre de logements de qualité et répondant à la diversité des besoins des habitants. L'objectif est d'atteindre une population d'environ 17 600 habitants en 2 035, ce qui représente une croissance démographique moyenne de 2,5% par an. Pour accueillir ces 5 400 habitants nouveaux, le besoin de logements estimés est de 2 540.
- Valoriser, préserver et restaurer la qualité des paysages habités. L'objectif est de préserver et qualifier les abords des villages, de renforcer les lieux de vie dans les villages, de valoriser les caractéristiques architecturales et les éléments du patrimoine.
- Maîtriser les impacts environnementaux des nouvelles constructions. L'objectif est de maîtriser et réduire les besoins énergétiques des ménages et d'inciter à la réhabilitation du patrimoine bâti existant.
- Favoriser une utilisation optimale de l'espace. Il s'agit de trouver un équilibre dans la mobilisation du foncier entre densification et extension afin d'économiser l'espace.

Voici très schématiquement développées les orientations du PADD qui devra faire l'objet à l'automne d'une approbation en Conseil Communautaire.

Vous pourrez retrouver sur le site internet de la CCPR l'intégralité du PADD.

La prochaine étape consistera en l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui vont traduire ces orientations sur l'ensemble du territoire pour chaque commune.

2/ Bilan des travaux Mairie – Salle Polyvalente

- Les travaux et aménagements sont achevés pour la Mairie et la salle polyvalente. L'ensemble des lots de travaux sortait à 170 108.39 € HT à l'appel d'offres, le coût final est de 169 969.27 €, les quelques plus values constatées sur certains lots ont été compensées par des moins values sur d'autres. Le coût total avec les honoraires de l'architecte, des cabinets de contrôle et les publications est de 187 627.92 € HT. La commune est en attente du solde des subventions par l'Etat et le Département. Leur montant devrait s'élever à un peu plus de 60% du coût des travaux.
- Les propriétaires de la maison mitoyenne à la salle polyvalente ont refait leur toit, dont une partie appartient à la commune (au-dessus du lavoir et de la nouvelle cuisine). La commune a donc financé une partie des matériaux pour une somme d'environ 3 400 €.

3/ Décision modificative budgétaire :

Le Conseil a validé le transfert de 38 000 € représentant le montant approximatif de la TVA sur les travaux du compte 023 en dépenses de fonctionnement au compte 021 en investissements recettes, et au 21311 en investissement dépenses.

4/ Fixation des tarifs de location de la salle polyvalente

Afin de tenir compte des nouveaux équipement de la salle polyvalente et de la cuisine, le Conseil a décidé de porter le prix de la location à 75 € pour les habitants de Ruhans et 100 € pour les extérieurs. Un chèque de caution de 1 000 € sera exigé ainsi que la fourniture d'une attestation d'assurance responsabilité civile.



5/ Haut débit

Une amélioration sensible du débit vient d'être apportée sur le périmètre de la commune. Rappelons que nous sommes rattachés au central téléphonique de Loulans-les-Forges via un sous répartiteur à Aubertans.

Haute-Saône Numérique qui déploie le projet haut débit sur le département vient de numériser le nœud de raccordement Abonné d'Aubertans.

Si le débit est d'environ 100 MB à la sortie de l'armoire à Aubertans, il est beaucoup plus réduit sur notre commune en raison de la distance qui nous en sépare (environ 2 kms) et qui entraîne un affaiblissement important du signal.

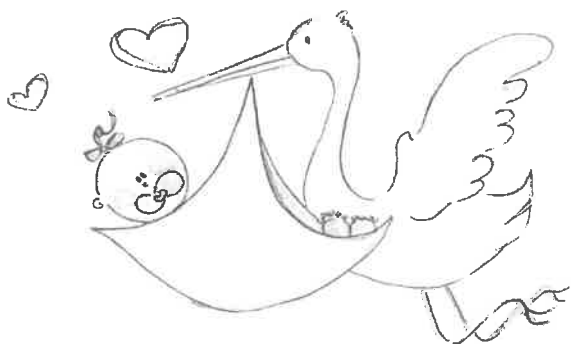
Il faut souligner le déploiement important réalisé par HSN sur le territoire de la CCPR puisque ce sont 13 sous répartiteurs qui ont été montés en débit, ce qui représente un peu moins de 1 200 prises téléphoniques.

Parallèlement, ce sont 3 403 prises qui ont pu bénéficier d'un accès direct à la fibre optique.

Ces investissements représentent un coût de 2 963 611.54 € financés par de l'argent public puisque les opérateurs ont refusé d'investir sur le territoire de la Haute-Saône à l'exception de l'agglomération de Vesoul. La CCPR verse elle 9 € par habitant et par an, ce qui représente une somme de l'ordre de 113 000 € par an.

6/ Vie du village

- La Préfecture vient de placer l'ensemble du département en limitation provisoire pour l'usage de l'eau. Sont donc interdits l'arrosage des pelouses, le lavage des voitures, le remplissage des piscines... J'invite donc tous les habitants à faire preuve de modération dans leur consommation d'eau.
- Un nouveau commerçant «L'épicerie des Villages» passera à titre d'essai dans notre commune le jeudi après-midi.



- Naissance : Les cigognes viennent de déposer à Millaudon au foyer de Lorraine et Tom une jolie petite Julia. Félicitations aux parents et longue vie au bébé.

